

LA MÉDIATHÈQUE ROBERT COUSIN

Projet Scientifique, Culturel, Éducatif et Social





i NTRODUCTION

« La liberté, la prospérité et le progrès de la société et l'épanouissement de l'individu sont des valeurs humaines fondamentales. Ces valeurs ne pourront être concrétisées que si les citoyens sont bien informés et s'ils sont en mesure d'exercer leurs droits démocratiques et de jouer un rôle actif dans la société. La participation constructive et le développement de la démocratie supposent une éducation satisfaisante ainsi qu'un accès libre et illimité à la connaissance, à la pensée, à la culture et à l'information.

La bibliothèque publique, porte d'accès de proximité à la connaissance, offre les conditions de base nécessaires à l'apprentissage tout au long de la vie, à la prise de décision autonome et au développement culturel de l'individu et des groupes sociaux. Elle est nécessaire à la vitalité de sociétés de la connaissance, car elle permet l'accès à la création et le partage de connaissances de tous types, y compris scientifiques et locales, et ce sans barrières commerciales, technologiques ou juridiques.

Dans chaque nation, mais particulièrement dans le monde en développement, les bibliothèques contribuent à garantir que les droits à l'éducation, la participation à la société de la connaissance et à la vie culturelle de la communauté soient accessibles au plus grand nombre.

Ce Manifeste proclame la conviction de l'UNESCO que la bibliothèque publique est une force vive pour l'éducation, la culture, l'inclusion et l'information et un agent essentiel du développement durable, de l'épanouissement individuel, de la paix et du bien-être spirituel de tous les individus.

L'UNESCO encourage donc les gouvernements nationaux et locaux à soutenir et à s'engager activement dans le développement des bibliothèques publiques. ».

Extrait du Manifeste de l'IFLA-UNESCO sur les bibliothèques publiques 2022.

Les orientations politiques du Projet Scientifique, Culturel, Éducatif et Social (PSCES) de la médiathèque Robert COUSIN de la ville de LENS, s'appuient fondamentalement sur ce Manifeste de l'IFLA-UNESCO. La volonté municipale d'accès universel à la culture se déploie via les différentes et nombreuses structures et actions développées et soutenues. Dans cette réalité affirmée de démocratisation culturelle, la médiathèque tient un rôle déterminant. C'est le lieu où potentiellement toutes les formes d'expression culturelle, du savoir général à l'actualité la plus aiguisée, sont mises à disposition, transmises, expliquées, traduites, conduites jusqu'aux publics. Dans un contexte démographique de forte densité et de représentation importante de la population jeune et un environnement socio-économique en pleine mutation, la médiathèque Robert COUSIN se doit d'évoluer. Le contexte du réseau de Lecture Publique intercommunal lui confère une responsabilité supplémentaire qui est celle de se positionner en exemple et de déployer son énergie motrice et innovante sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération LENS-LIEVIN. Après une présentation contextuelle et le diagnostic de l'établissement, le présent document tend à répondre aux enjeux primordiaux qui se présentent pour demain.

HISTOIRE, TERRITOIRE ET CONTEXTE DE LA MÉDIATHÈQUE ROBERT COUSIN.

> Histoire de l'établissement	P 7
> Territoire et contexte de la Médiathèque Robert-Cousin	P 8
- La ville de LENS	P 8
- La Communauté d'Agglomération Lens-Liévin / CALL	P 16
- Les partenaires institutionnels du développement du livre et de la lecture	P 19

LA MÉDIATHÈQUE D'HIER ET AUJOURD'HUI. BILAN DU PROGRAMME D'ÉTABLISSEMENT DE 2014.

> La Médiathèque d'hier et d'aujourd'hui	
- Évolution de l'offre documentaire de 2015 à 2022.....	P 22
- Emprunts 2022	P 26
- Le public	p 28
> Objectifs du précédent programme d'établissement	
- Outil de prévention contre l'illettrisme	P 29
- Un lieu de « ressources documentaires ».....	P 29
- Un lieu de rencontre entre les ressources offertes en matière culturelle et les différents publics.....	P 30
- Un lieu de ressources sur des thématiques précises.....	P 30
- Un outil de découverte culturelle innovant et proposant de nouveaux services en s'appuyant sur des nouvelles technologies.....	P 30
> Point primordiaux d'attention	
- La gestion des collections	P 31
- Le numérique et le positionnement de la "Micro-Folie"	P 31
- Le bâtiment	P 31

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

> Philosophie générale		> Un projet qui s'inscrit sur trois axes de travail	
- Le Manifeste de l'IFLA-UNESCO.....	P 33	- Lieu de vie	P 35
- La Loi ROBERT	P 34	- Lieu de ressources	P 36
- La notion de "Tiers-Lieu".....	P 34	- Lieu de médiation	P 37
- Intégrer la notion de numérique et de développement durable	P 34	> Procédé de mise en œuvre	
- Attirer la jeunesse: du très jeune public au jeune adulte (0-25 ans).....	P 34	- L'implication active des équipes de la médiathèque	P 38
- Le réseau de lecture publique.....	P 34	- La valorisation du travail des équipes, inscrite dans le cadre du projet d'établissement	P 39

MISE EN ŒUVRE

> Fonctionnement général		> Programmation	
- Jours et horaires d'ouverture.....	P 41	- Vers la jeunesse.....	P 47
- Conditions d'accueil.....	P 42	- Lutter contre les barrières physiques, psychiques et sociales	P 47
> Organisation des espaces		- Vivre-ensemble, la programmation	P 48
- Entrée	P 42	- Citoyenneté	P 48
- Accueil	P 43	> Ressources humaines	P 49
- Forum	P 43	- Effectifs	P 49
- Présentation des collections et les différents espaces de consultation	P 43	- Organigramme	P 49
- "Mini-monde"	P 44	- Formations	P 49
- Extérieurs	P 44	> Calendrier prévisionnel	P 50
- Diffusion du son	P 44	> Conclusion	P 51
- Développement durable	P 44		
> Collections			
- Charte documentaire.....	P 45		
- renouvellement	P 45		
- Valorisation	P 45		
- Participation des usagers	P 45		
- Réseau de lecture publique de la CALL - généralités.....	P 45		
- Spécificités de contenu dans le cadre du réseau de lecture publique de la CALL	P 46		

HISTOIRE, TERRITOIRE ET CONTEXTE DE LA MÉDIATHÈQUE ROBERT-COUSIN

*" La bibliothèque est
le temple du savoir,
et le savoir a libéré
plus de gens que
toutes les guerres de
l'histoire."*

Carl T.Rowan
(1925 - 2000), journaliste

HISTOIRE DE L'ÉTABLISSEMENT

Dans les années 1920, une bibliothèque populaire a vu le jour à LENS, implantée dans les locaux de l'Hôtel de ville de l'époque, en salle des « Prud'hommes ». En février 1929, le règlement intérieur de cette bibliothèque populaire fut approuvé par délibération du Conseil Municipal. Au fil des années, le livre a occupé une place fondamentale au sein de la ville de LENS, soucieuse d'instaurer un véritable système de lecture publique. La bibliothèque municipale, installée au rez-de-chaussée du Centre BACHELARD, rue Romuald Pruvost, compte en 1977, 8 000 volumes et propose un large éventail de livres (romans, romans policiers, littérature, toutes les sciences pures et appliquées...). Au fil des années, les locaux, d'une superficie de 373 m², sont devenus trop exigus pour accueillir les 1 800 lecteurs annuels, soit 4.8% de la population lensoise en 1985. Afin de répondre aux nouveaux besoins de la population lensoise et souhaitant développer son activité culturelle, la municipalité décide la construction d'une nouvelle bibliothèque, située route de Béthune, au centre géographique de la commune de LENS sur le site de l'ancien carreau de le Fosse 1 des mines de Lens. Dessinée par l'architecte Milan MARTIC, la construction débute en octobre 1987 et Jacques MELLICK, alors ministre de la Mer et Maire de Béthune, inaugure la Médiathèque Robert COUSIN le 25 février 1989.

TERRITOIRE ET CONTEXTE DE LA MÉDIATHÈQUE ROBERT COUSIN

▣ La ville de Lens

Lens, chef-lieu d'arrondissement du Pas-de-Calais depuis 1962 situé au cœur de l'Artois s'étend sur 1170 hectares et rayonne sur une agglomération de 350 000 habitants. A travers les siècles, Lens a toujours été l'enjeu d'âpres combats et elle connut la dévastation totale, notamment lors de la Première Guerre Mondiale. De ce fait, les vestiges sont rares et c'est à travers quelques archives et écrits peu nombreux qu'il est possible de retrouver trace du passé. Avec la découverte du charbon, Lens allait connaître une expansion considérable sur le plan économique et une véritable explosion démographique pendant un siècle. La ville devint la capitale du « Pays Noir ». Paradoxalement, c'est au moment où s'engageait, dans les années 1960, le déclin de l'exploitation charbonnière que la ville accomplit un effort de modernisation sans précédent afin de se doter de tous les équipements indispensables.

La population lensoise atteint aujourd'hui 32 820 habitants. Avec 2 685 habitants/km², la ville est plus densément peuplée que le territoire de la CALL (1 017 hab./km²) et le territoire national (105,1/km²). La population jeune ayant moins de 29 ans suit la tendance nationale en connaissant une diminution d'un peu plus de 2 points mais reste bien représentée avec une part de la population totale de 38.9 %. (18.5 % pour les 0 à 14 ans & 20.4 % pour les 15 à 29 ans). La part des 30 à 59 ans s'établit à 35.6 %, soit deux points inférieure aux moyennes de la Communauté d'agglomération Lens-Liévin et de la France, elle reste stable. La population de plus de 60 ans connaît une augmentation conforme aux moyennes et représente 25.5 % de la population totale.



▣ Lens centralité

Le projet Lens centralité a pour but l'aménagement et le développement global du territoire, avec l'ambition d'améliorer son attractivité, et d'affirmer et de valoriser la centralité de Lens au cœur de l'agglomération. Dans cet objectif, La ville de Lens a mené des études qui permettent d'identifier un secteur attractif et stratégiquement situé entre le centre-ville commerçant et les différents grands équipements (musée du Louvre-Lens, stade Bollaert-Delelis, université, gares). C'est dans cet espace identifié de 70 hectares que la médiathèque se situe. Le projet s'inscrit dans une démarche d'aménagement mixte et durable. Il associe logements, équipements publics, bureaux, hôtellerie, commerces, services et activités organisés par des espaces publics structurants et de grande qualité paysagère, tout en garantissant la complémentarité des activités avec le centre-ville commerçant afin d'assurer une continuité urbaine. Ce secteur bénéficie d'une offre de transport variée : Trains Express Régionaux, Trains à Grande vitesse, Bus de réseau TADAO BHNS, vélos en location, taxis. La réflexion autour de l'amélioration des déplacements se fait via tous les modes de transport en lien avec les projets du Syndicat Mixte des Transports. Ce secteur bénéficie d'une véritable offre de transport multimodale. A noter, à proximité de la médiathèque, l'ouverture récente de la nouvelle piscine « Aqualens » et l'installation prochaine d'un complexe cinématographique de 5 salles à prédominance Art & essai.



Dans ce contexte de transformation, la médiathèque doit pleinement jouer son rôle d'opérateur culturel implanté au cœur de cette centralité.



LES ACTEURS CULTURELS MUNICIPAUX

▮ PolarLens - le salon du livre policier

C'est un Évènement culturel phare organisé par la ville de LENS, il réunit une soixantaine d'auteurs émergents, locaux, nationaux et internationaux sur le thème du roman policier. L'évènement se déroule chaque 3^{ème} week-end de mars depuis 1999. Ses objectifs sont la découverte et le développement du plaisir de lire et un rayonnement au niveau national. Aussi de nombreux projets autour du livre et de la lecture jalonnent l'année dans la perspective d'une mise en valeur lors du salon. Chaque année, plusieurs centaines d'auteur.e.s candidatent, attestant ainsi de la renommée de l'évènement dont la 26^{ème} édition se déroulera en 2024.



▮ Théâtre municipal du Colisée

Lieu culturel incontournable de la région et de l'agglomération, situé en cœur ville, le Colisée est une salle pluridisciplinaire de 628 places assises qui propose à des tarifs ultra compétitifs, une programmation riche et éclectique abordant tous les champs culturels : spectacles régionaux, nationaux et internationaux : concerts, théâtre, chanson, humour, danse, cirque, spectacles jeune public, spectacles associatifs. La galerie du Colisée, quant à elle,

accueille de nombreuses expositions dans des domaines variés comme la photo, la sculpture, la philatélie ou encore, les travaux de restitutions d'artistes locaux... Le théâtre le Colisée fort de sa programmation riche et exigeante rayonne aujourd'hui dans toute la région et accroît son attractivité auprès de tous les publics en proposant des politiques tarifaires dédiées, en explorant de nouveaux champs culturels basés sur des partenariats notamment avec « Culture Commune » ou encore le musée du Louvre-Lens.



▮ Le Conservatoire de musique et d'art dramatique

Le Conservatoire de LENS est un établissement territorial d'enseignement artistique classé « à rayonnement communal » par décret ministériel n° 2006-1248 du 12 octobre 2006. Il est soumis pédagogiquement à la tutelle de l'État, représenté par le ministère de la Culture et de la Communication, direction générale de la création artistique. En référence à la Charte des enseignements artistiques publiée par le ministère de la Culture et de la Communication en janvier 2001, au Schéma d'orientation pédagogique pour l'enseignement de l'art dramatique de juin 2005 et au Schéma national d'orientation pédagogique de l'enseignement de la musique d'avril 2008, le Conservatoire répond aux missions générales de sensibilisation et de formation artistique des publics.

Établissement culturel à part entière, il a pour vocation de transmettre les connaissances artistiques, techniques, méthodologiques et historiques nécessaires à la pratique de la musique et du théâtre. Il offre une formation à la pratique en amateur, mène des actions d'éducation artistique et culturelle en partenariat avec l'Éducation Nationale et développe avec le collège Michelet de Lens une classe à horaires aménagés musique et création. Il favorise l'inscription de tous ses élèves dans une vie culturelle large, tant du point de vue de la diffusion que de la création. Sa mission de service public en fait un pôle ressource et un générateur de lien avec ses partenaires culturels et associatifs.



▮ L'École Municipale d'Arts Plastiques

L'École municipale d'arts plastiques Fernand Bourguignon est un établissement d'enseignement artistique ouvert à tout public. Elle accueille les enfants à partir de 6 ans, les adolescents, les familles et les adultes. Les cours et ateliers hebdomadaires sont proposés tout au long de l'année afin de transmettre les connaissances et techniques artistiques indispensables à la pratique des arts-plastiques (dessin, illustration, arts numériques, peinture, gravure, modelage,...). Les élèves peuvent, au fil des années, développer une pratique artistique personnelle. Les cours sont spécialisés à partir de 9 ans, la majorité des cours ont lieu à l'EMAP, le cours de préparation aux écoles d'art se déroule au Louvre-Lens et les cours d'arts numériques à la Micro-Folie. Durant les vacances scolaires, des stages et des workshops sont proposés afin de permettre au plus grand nombre l'accès aux arts-plastiques et la découverte des pratiques artistiques d'artistes. Véritable lieu de vie disposant d'un hall d'exposition et d'un centre de ressources, l'EMAP est un lieu de convivialité. Dans cette dynamique d'ouverture, l'EMAP participe activement aux événements de la ville à travers des projets transdisciplinaires et développe les partenariats sur le territoire.

▮ Le service archives-documentation de la Ville de Lens

Le service archives-documentation de la Ville de Lens a été en quasi-totalité détruit pendant la Guerre de 1914-1918. Des pertes ont été également subies pendant la Deuxième Guerre mondiale. Par conséquent, les archives antérieures à 1945 sont rares (on les trouve essentiellement dans les registres de délibérations et d'arrêtés). Le service archives-documentation de la Ville de Lens est chargé de la gestion, de la collecte, de la conservation, de la communication et de la mise en valeur des archives des services municipaux. Il met à disposition nombre de documents illustrant la mémoire de la ville. Outre sa mission permettant aux citoyens de justifier de leurs droits (conservation des actes d'état-civil, permis de construire, ...), le service propose également la consultation de documents figurés (photographies, plans, cartes postales affiches, films), et d'ouvrages de la bibliothèque.

▮ La Micro-Folie

Inspirées des Folies rouge tomate de la Villette, les Micro-Folies ont inventé un lieu hybride à la fois musée numérique, fab-lab, scène et lieu de convivialité. Avec un rêve : démocratiser et décentraliser la culture, en France mais aussi à l'étranger. La collectivité Lensoise entend faire vivre dans ce lieu hybride, au sein de la Médiathèque Robert COUSIN, toute une série de projets, de temps d'accueils, de formation... en y croisant numérique et culture.



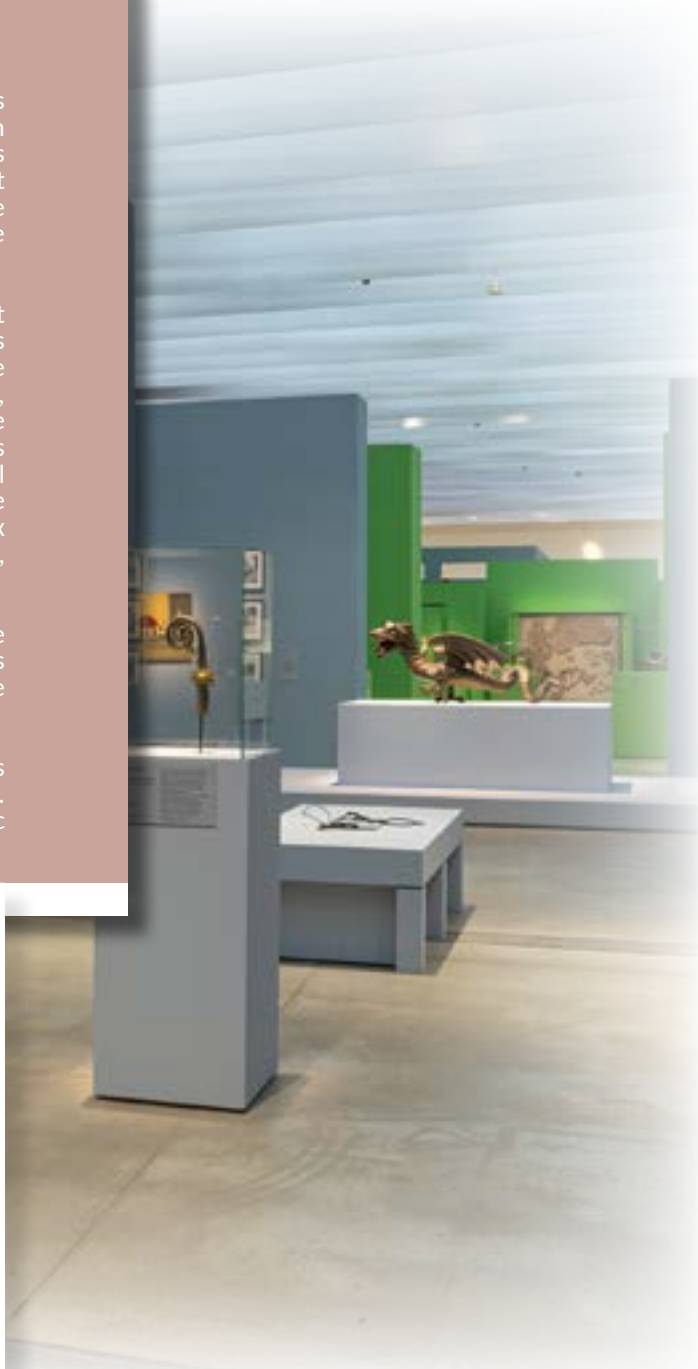
▮ Le Louvre-Lens

Le Louvre-Lens inauguré en décembre 2012 sur le site des anciennes Fosse 9-9bis des mines de Lens, est la concrétisation d'un espoir de renouveau pour le Bassin minier, porté à la fois par ses habitants et les collectivités territoriales. Ce projet fondamentalement original répond à une responsabilité muséale inédite : s'engager dans la revitalisation sociale et économique du territoire.

En 2020, le Projet Scientifique et Culturel du Louvre-Lens, écrit à mille mains, définit avec précision sa responsabilité vis-à-vis du Bassin minier et de la Région Hauts-de-France. Après une année de travail rassemblant l'équipe du musée, les publics, les professionnels et les partenaires, le Louvre-Lens parle d'une seule voix enthousiaste et réaliste. En partageant les merveilleuses collections nationales du musée du Louvre, il s'engage dans une politique artistique et culturelle qui dépasse les champs habituels de l'action culturelle, pour investir ceux de l'urbanisme, du social, de l'économique, du sanitaire, de l'humain.

Cinq engagements sociaux et solidaires sont formulés avec force dans ce Projet scientifique et culturel. Ils sont portés et défendus par toute l'équipe du musée, avec autant de détermination que d'humilité et de simplicité.

Les liens de programmation et de médiation sont tissés avec les acteurs culturels municipaux dans le cadre notamment du PEAC. Ils sont formalisés dans une convention tripartite signée avec l'Inspection de l'Éducation Nationale.



LES PRINCIPAUX ACTEURS ASSOCIATIFS DU CHAMP CULTUREL

▮ Culture Commune

En 1990, peu avant la fermeture du dernier puits de mine du territoire basé sur le site minier du 11/19 à Loos-en-Gohelle, est née Culture Commune, « association intercommunale de développement artistique et culturel ». Scène nationale, Culture Commune, c'est une philosophie de projet et une équipe qui met en œuvre des actions artistiques et culturelles en lien avec des artistes et la population sur un vaste territoire urbain et rural composé de 3 communautés d'agglomération et de 150 communes. Une large part des actions est créée en partenariat avec un nombre important d'acteurs.trices, associations, établissements publics ou collectivités territoriales.

▮ Droit de cité

Droit de Cité basée à Aix Noulette agit depuis 30 ans dans la coopération culturelle sur le Bassin minier du Pas-de-Calais. Elle travaille aujourd'hui sur l'ensemble des Hauts-de-France. En lien avec plus de 30 villes, des associations locales et des comités d'habitants, Droit de Cité a pour vocation de soutenir et de développer des projets culturels autour de la musique (Les Enchanteurs, Tout en Haut du Jazz, Y'a pas l'Feu...), de la lecture et du jeune public (Festival Tiot Loupiot, Prix Littéraire Coup de Cœur Tiot Loupiot, Du Bout des Doigts, ...) et des arts de la rue.

▮ Le Louvre-Lens Vallée

Lieu ouvert aux expérimentations et à la découverte des outils numériques dans le secteur des industries culturelles et créatives. Implanté dans une ancienne école primaire à proximité immédiate du musée du Louvre-Lens, le bâtiment LLV est un véritable terrain de jeu créatif pour entrepreneurs, étudiants, citoyens, créateurs, artistes, designers.

▮ Cou2Com

Est une association Lensoise qui a pour vocation de promouvoir les territoires des Hauts-de-France notamment par la valorisation de leurs sites emblématiques et de permettre au plus grand nombre d'avoir accès à la culture et à la création. Elle a permis en 2018, l'installation des sculptures de Richard ORLINSKI, l'artiste contemporain le plus vendu dans le monde, sur la façade de la gare SNCF. Son activité principale est l'organisation d'événements atypiques tels que des expositions éphémères, un vernissage par mois généralement, des concerts Lena Deluxe à la Banque de France de Lens ou encore des hommages La « Grosse Expo », rétrospective de la

carrière de Christophe Salengro, le Président de Groland, en cours de préparation. L'association souhaite concevoir des projets culturels comme des événements évolutifs et itinérants afin de réduire les coûts et multiplier l'impact économique. L'implantation de Cou2Com dans l'ancienne Banque de France en fait un acteur culturel en cœur de ville.

Le tissu associatif et culturel Lensois est très dense, riche et actif. Ainsi le SAS, LA MAISON, diverses associations d'artistes, l'Orchestre à Vent - Harmonie Municipale de LENS, HOLYDAY GEEK CUP, association dédiée à l'univers du jeu vidéo, plusieurs associations de danse... via leurs activités diverses et qui intéressent un public varié, rythment les saisons culturelles.



Créée en 1999, l'agglomération de Lens-Liévin rassemble 36 communes et 250 000 habitants. Elle est l'une des 3 agglomérations du Pôle Métropolitain de l'Artois, un ensemble urbain de 640 000 habitants, 8^{ème} métropole de France derrière Paris, Lyon, Lille, Marseille, Bordeaux, Toulouse et Nantes. La CALL regroupe un territoire densément peuplé avec une forte continuité urbaine en cœur d'agglomération. Elle compte deux communes de plus de 30000 habitants (Lens et Liévin), 4 communes de 11 à 18000 habitants, 9 communes de 6 à 10000 habitants et 11 de moins de 5000 habitants. Idéalement située au sein de la grande région Hauts-de-France, dans le Département du Pas-de-Calais, l'agglomération de Lens-Liévin est connectée aux autoroutes A1 et A26, principales voies de circulation terrestres entre la France et l'Europe du Nord. L'agglomération de Lens-Liévin bénéficie également d'une accessibilité ferroviaire remarquable, avec des allers et retours quotidiens Paris-Lens directs en TGV (1h10 minutes) et des allers et retours Lens-Lille en 28 minutes, pour les trajets les plus rapides ; 44 minutes en moyenne. La population diminue régulièrement depuis les années 60 avec un taux de diminution de 1,7% depuis 2008 sur l'ensemble de la

CALL en raison d'un solde migratoire négatif. Il faut néanmoins souligner une hausse de la population entre 2016 et 2021 avec 201 habitants supplémentaires. Le taux de natalité et la part des jeunes de moins de 20 ans est dans la moyenne nationale et la représentation des familles nombreuses est plus importante qu'au niveau national (13,3% des familles ont 3 enfants et plus contre 9,5% au niveau de la France). Le niveau de revenu moyen est nettement inférieur aux moyennes départementales et nationales avec notamment un revenu fiscal de 14455€ par UC pour une moyenne en France métropolitaine qui s'établit à 19218 € par UC. Par ailleurs, le taux de pauvreté atteint 25,9% en 2015 contre 15% au niveau national et 20,3 % pour le département. La part de la population ouvrière est conséquente avec 17,3 % (France : 12,6 %) par rapport à la part des cadres supérieurs qui ne représente que 3,4% (France : 9,2 %). Près d'un quart de la population est sans activité professionnelle alors que ce taux s'élève à 16,5 % en France. Idem pour le taux de chômage de 15 % supérieur de 6 points au taux national.



Le logement social représente 48% des logements de la CALL et 25% de la population vit dans les 21 quartiers relevant de la politique de la ville. Ces quartiers se répartissent sur l'ensemble du territoire. Les statistiques font état d'une population faiblement qualifiée puisque 40% de la population n'est titulaire d'aucun diplôme (30,5% en France). Seuls 15% est titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur (29,3% en France). L'illettrisme touche 5 jeunes sur 100 de moins de 17 ans, ce chiffre étant basé sur la participation à la journée défense et citoyenneté en 2015 et ne représente qu'une partie du public potentiellement concerné.

▮ CLEA (Contrat Local d'Éducation Artistique).

Depuis 2018, la CALL est engagée dans le Contrat Local d'Éducation Artistique (C.L.E.A), en partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles Hauts-de-France (DRAC) et l'Éducation nationale. Éduquer à l'art, acquérir une culture riche et diversifiée, contribuer au parcours citoyen des habitants, 5 artistes ou collectifs d'artistes proposent une approche concrète : rencontres avec une démarche artistique, découverte de la production de l'artiste (expositions, spectacles), expérimentations, performances,... Prioritairement destiné au jeune public (de 3 à 25 ans), les artistes interviennent dans les structures culturelles, les établissements scolaires, péri ou extra-scolaires, les centres culturels ou les services médico-sociaux sur les 36 communes de l'agglomération. Les projets tiennent compte d'objectifs éducatifs et artistiques des partenaires. Les artistes sont aussi force de proposition pour surprendre le public.

▮ Le label « Pays d'art et d'Histoire ».

En 2008, le territoire de Lens-Liévin obtient le label « Pays d'art et d'histoire ». Attribué par l'État, ce label qualifie les territoires qui, conscients des enjeux que représente l'appropriation de l'architecture et du patrimoine par les habitants, s'engagent dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation, et de soutien à la création et à la qualité du cadre de vie. Labellisée Pays d'Art et d'Histoire, l'agglomération présente les traits d'un patrimoine aussi riche que diversifié, où la nature reprend ses droits à proximité notamment des vestiges miniers inscrits au Patrimoine Mondial de l'Unesco et où les façades art-déco colorées font face aux mémoriaux de Vimy et de Notre-Dame-De-Lorette.

▣ Les fêtes de la Sainte-Barbe

Tradition encore vivace sur un territoire marqué par la fermeture successive des puits de mine dans la seconde moitié du 20^e siècle, la Sainte Barbe est très présente dans les cœurs et dans les mémoires des habitants du bassin minier. Chaque 4 décembre, la sainte patronne des mineurs, mais aussi des pompiers et des artificiers, est célébrée lors d'un moment populaire et festif, à la fois solennel et convivial. C'est dans ce cadre que le territoire de Lens-Liévin a choisi d'organiser pour la première fois en 2018 les Fêtes de la Sainte-Barbe.

En octobre 2017, le colloque « Land of Inspiration, événementiel et attractivité territoriale » tenu à Lens a permis de sensibiliser les acteurs du territoire à l'importance d'une stratégie événementielle au sein d'une politique d'attractivité touristique et territoriale. Les acteurs présents se sont positionnés en faveur d'un événement qui soit à la fois ancré et fédérateur, porteur des valeurs du territoire (convivialité, simplicité, solidarité) qui symbolise le renouveau engagé et génère des retombées médiatiques et économiques sur le territoire.



▣ Le bassin minier, inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO

L'inscription en 2012 du Bassin minier Nord-Pas-de-Calais sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO implique une démarche d'excellence en matière de protection et de valorisation du patrimoine. Elle constitue également un atout majeur pour conforter un changement de regard sur le territoire.

▣ Les partenaires institutionnels du développement du livre et de la lecture

L'État via la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) qui intervient sur les volets : soutien à la création et à la rénovation d'équipements, les contrats territoire lecture, les appels à projets (Maîtrise de la langue, Éducation artistique et culturelle...). La DRAC peut soutenir également l'extension des horaires des établissements de lecture publique avec la prise en charge d'une partie du surcoût généré. La région Hauts-de-France sur la base de différents dispositifs dans les domaines suivants : l'investissement, les résidences de créations artistiques, Les temps forts, la création pour accompagner les artistes, l'ingénierie. Le Département et la Médiathèque Départementale avec le Plan de développement de la lecture publique. L'ensemble des 27 équipements de la CALL est conventionné et bénéficie du soutien de la Médiathèque Départementale dans les domaines de la desserte documentaire, du prêt d'outils d'animation, des ressources numériques, de la formation et de l'accompagnement en ingénierie culturelle.

Après avoir défini en 2016 sa compétence culturelle, la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin a progressivement développé son intervention dans le champ culturel sur différents axes : soutien aux équipements structurants, patrimoine, éducation artistique et culturelle avec la mise en œuvre d'un CLÉA, un programme de médiation dans le domaine du cinéma, une réflexion sur la lecture publique. Sur ce dernier, la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin pilote la mise en œuvre d'un schéma de développement de la lecture publique « contrat territoire lecture » qui porte notamment sur la mise en réseau des 27 équipements de lecture publique du territoire (mise en place d'un Système de gestion de bibliothèque) et encore sur le déploiement et le soutien aux actions et manifestations culturelles d'intérêt communautaire dédiées aux livres. Dans ce programme, la Médiathèque de LENS apparaît comme « tête de réseau ». A cet égard, les objectifs du PSCES intègre cette nouvelle et double dimension de réseau et de « chef de file ». A tous les niveaux, les réflexions et avancées du réseau accompagnent la transformation de la médiathèque.

LA MÉDIATHÈQUE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI. BILAN DU PROGRAMME D'ÉTABLISSEMENT DE 2014.

*" Les pyramides d'Égypte sont
les plus anciennes bibliothèques
du genre humain."*

Antoine de Rivarol
Écrivain (1753 - 1801)

LA MÉDIATHÈQUE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

	MÉDIATHÈQUE ROBERT COUSIN	CALL	NATIONAL	EQUIPEMENTS 20000 0 À 3999 HABITANTS
Surface en m2	1 909 m ² *	770m ²	1 890	2 200 m ²
Accessibilité	Partielle	NR	74%	75%
Horaires	38h30	24h30	21h	32h
Nb de jours d'ouverture	300	NR	222	241
Nb de places assises	50	NR	NR	160

*Après l'implantation de l'imprimerie et de la micro-folie. 2500m² annoncés dans le précédent programme d'établissement.

> Données d'activités 2018 des bibliothèques
municipales et intercommunales sur : www.culture.gouv.fr

Evolution de l'offre doc.2015 - 2022

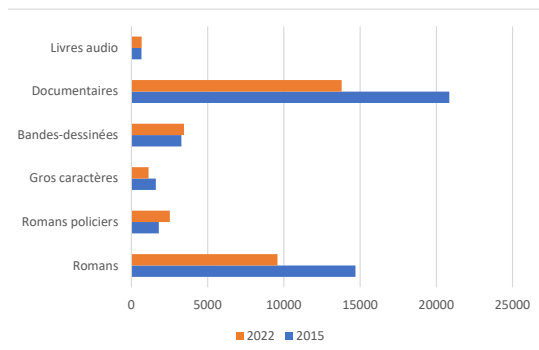
Mode de lecture des graphiques : Pour chaque secteur : **1^{er} graphique :** nb de références par catégorie en 2015 et en 2022, **2^{ème} graphique :** évolution de la part de chaque catégorie dans le secteur donné entre 2015 et 2022, **3^{ème} graphique :** part de chaque catégorie dans son secteur en 2022,

Objectifs : Identifier les baisses et les hausses d'acquisition et en déterminer les causes, Identifier, comprendre la répartition de chaque catégorie afin de rééquilibrer si besoin = MAITRISER ET CONDUIRE LA GESTION DES COLLECTIONS

*Les chiffres précis se trouvent en annexes

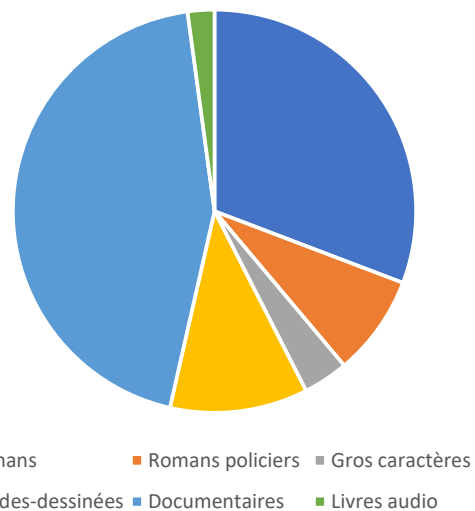
Secteur Adultes

De 2015 à 2022, la volumétrie du secteur adulte a diminué, passant de 42 892 à 31 140. Cette diminution s'explique par le début des actions de désherbage. Le désherbage et le pilonnage consistent à retirer des documents du fonds. Ces documents sont devenus inutilisables pour diverses raisons : livres détériorés, trop anciens, information fausse ou périmée, supports dépassés.

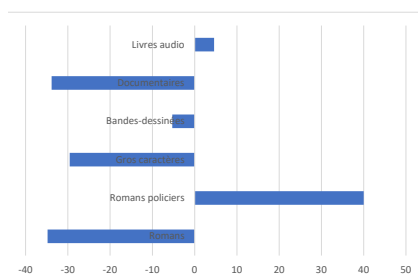


La catégorie des documentaires est passée de 20 850 références en 2015 à 13 795 références en 2022. Malgré les actions de désherbage, la catégorie reste sur-représentée compte tenu d'un taux de rotation* faible (voir ci-dessous). Il convient de poursuivre les actions de désherbage tout en requestionnant la manière d'acquérir et de valoriser.

*Le taux de rotation = nombre de prêts/nombre de documents

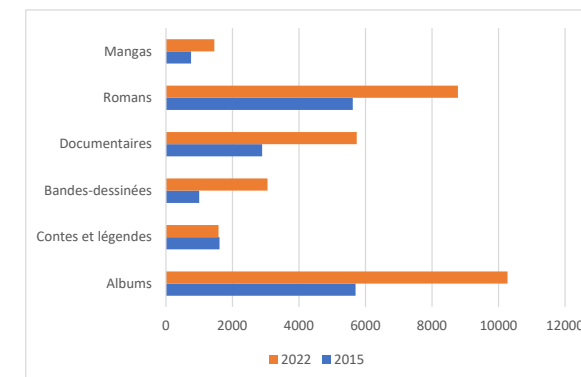


Le Livre audio et la spécificité du roman policier au sein de la médiathèque, 2 catégories plébiscitées par le public, expliquent l'évolution à la hausse de leur représentation.

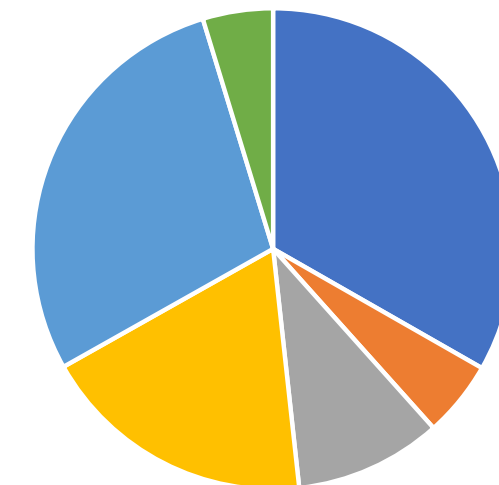
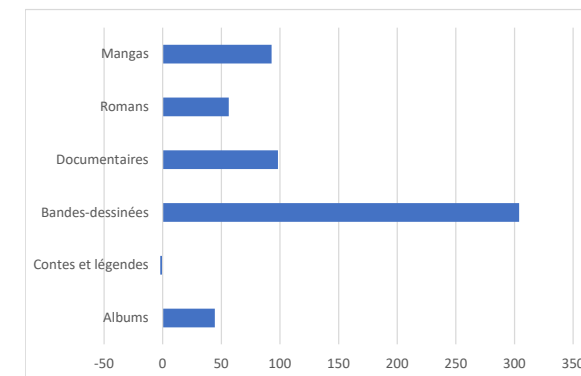


Secteur Jeunesse

Le nombre de référence a considérablement augmenté, passant de 17 579 références en 2015 à 30 871 en 2022. Toutes les catégories ont augmenté sauf « Contes et Légendes », une partie ayant été cataloguée en nombre sur les albums, permettant pour celle-ci une meilleure visibilité pour le public. Ce sont les bandes-dessinées qui ont bénéficié de la plus forte hausse. La volumétrie des mangas a doublé.



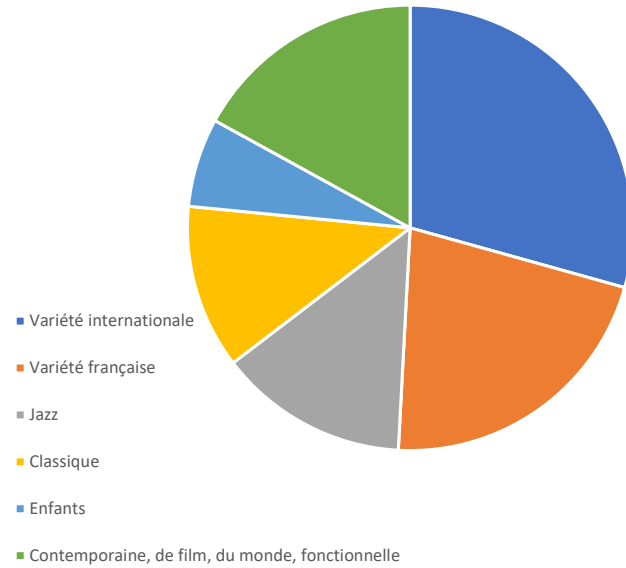
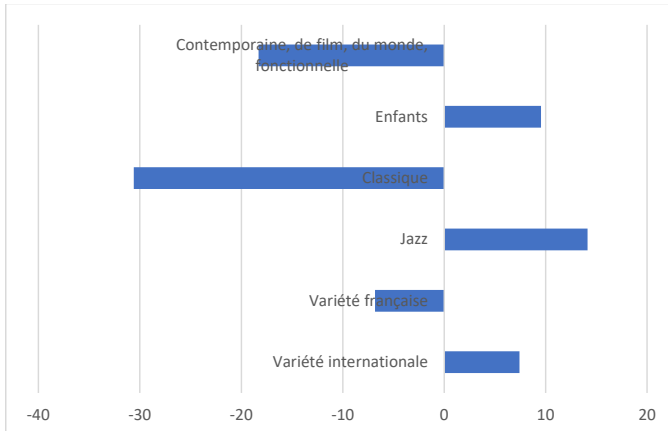
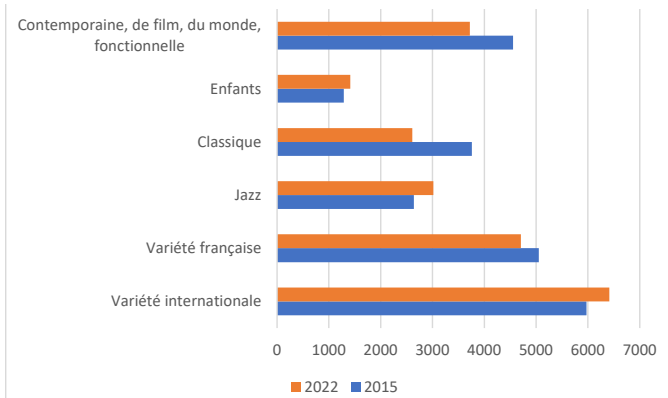
En 2015, la majorité des acquisitions (75 %) concernaient les albums et les romans. Une forte hausse des acquisitions en bandes-dessinées et documentaires jeunesse a permis une meilleure représentation de ces deux segments et un rééquilibrage. En effet, le segment BD bénéficie d'un fort taux de rotation et d'une offre très qualitative et variée et le segment documentaire exige un taux de renouvellement important en raison du caractère périssable de certains contenus. Par ailleurs, l'offre des éditeurs dans les domaines de la bande-dessinée et du manga s'est beaucoup développée pour suivre les attentes du public.



■ Albums ■ Contes et légendes ■ Bandes-dessinées
■ Documentaires ■ Romans ■ Mangas

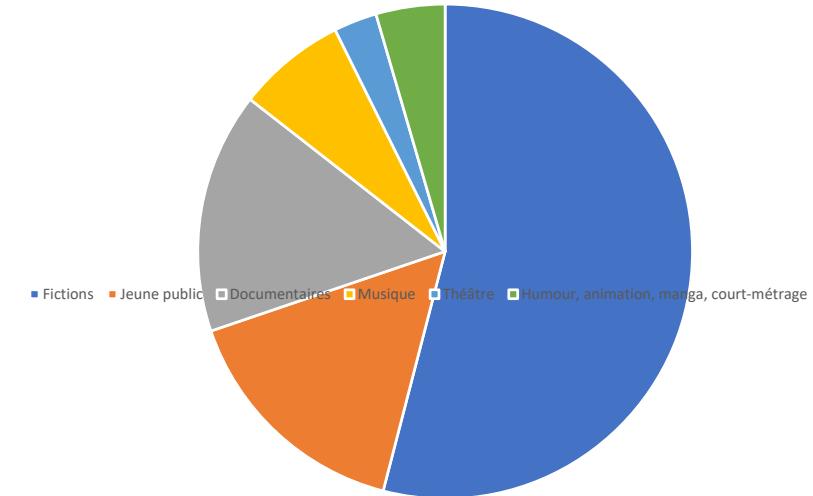
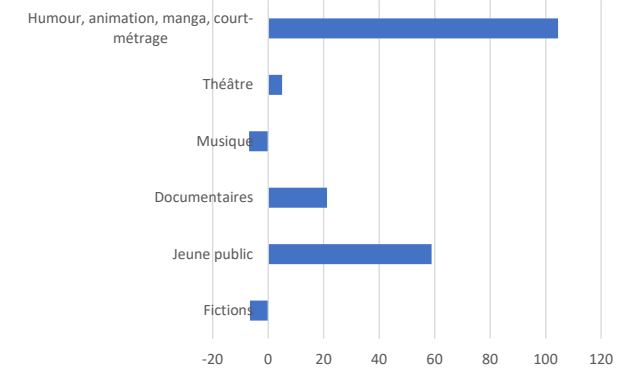
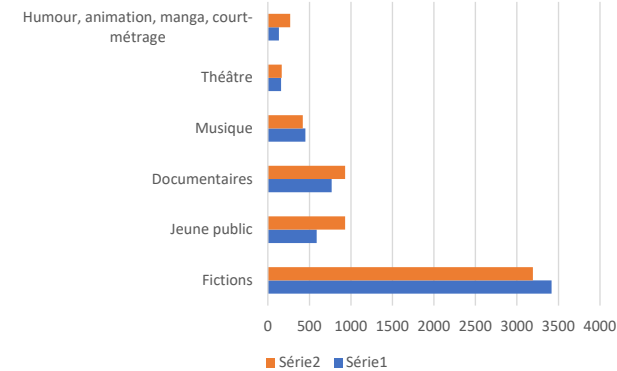
Secteur Musique

Le taux de rotation actuel est faible. Il s'explique par le trop grand nombre de références comparé au volume des emprunts. Le fonds est constitué exclusivement du support CD. Face à ce constat, l'action de désherbage doit être conséquente et avec l'évolution des usages, la part des Cds dans le fonds est à questionner. La mise à disposition d'autres média est à réfléchir, notamment l'accès au numérique et le support vinyle.



Secteur vidéo

En 2015, le nombre de supports vidéo était de 5 513, il est de 5 910 en 2022. Les acquisitions sur la catégorie « Humour, cinéma d'animation, manga et courts-métrages » ont doublé. Cette catégorie plurielle était sous-représentée.



Tendance générale

Entre 2015 et 2022 l'accent a été mis sur les segments jeune public, manga et documentaires afin de répondre aux attentes du public (adhésion possible en multimédia pour le jeune public) et de répondre aux objectifs fixés dans le précédent projet d'établissement. La part des fictions a été légèrement diminuée avec l'objectif de descendre sous les 60 % afin de favoriser l'équilibre des collections sans affecter leur attractivité. Les collections de la Médiathèque Robert - COUSIN se caractérisent par leur diversité dans les catégories représentées. Les chiffres de la médiathèque Robert - Cousin au regard des préconisations de l'UNESCO Le ministère de la Culture et l'UNESCO recommandent à minima deux livres (hors documents multimédia) par habitant. Avec 89 801 documents, les collections de la médiathèque Robert Cousin y répond. En revanche, le taux préconisé de renouvellement des collections étant de 10 %, avec un taux de 4.90 %, la Médiathèque Robert Cousin dispose d'une large marge de progression.

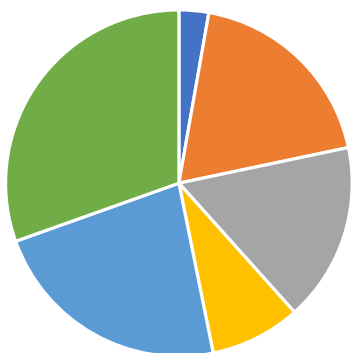
> Voir les chiffres de la médiathèque Robert Cousin : [évolution de l'offre 2015/2022](#)

Secteur Adultes

Mode de lecture graphiques

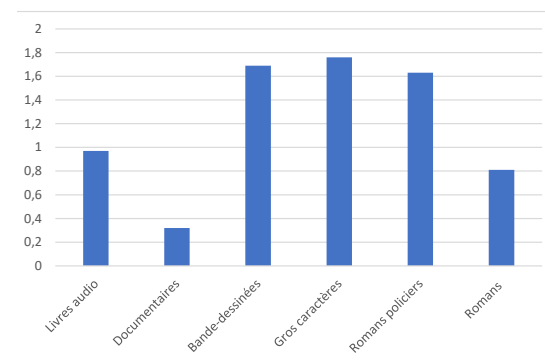
Pour chaque secteur : **1^{er} graphique** : part des emprunts pour chaque catégorie en 2022, **2^{ème} graphique** : le taux de rotation est égal au nombre de prêts divisé par le nombre de documents. Le taux est donné pour l'année 2022, à noter que le taux de rotation est un indicateur qui permet la comparaison dans le cadre d'une même structure. Les chiffres donnés pour 2022 sont un 1^{er} étalon.

Objectifs : Identifier les demandes et les désintérêts, Vérifier la cohérence entre le contenu des collections et l'attractivité sur le public* Les chiffres précis se trouvent en annexes

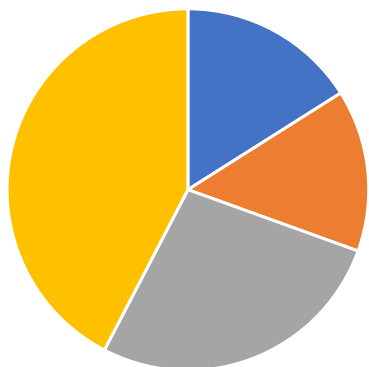


■ Livres audio ■ Documentaires ■ Bande-dessinées
■ Gros caractères ■ Romans policiers ■ Romans

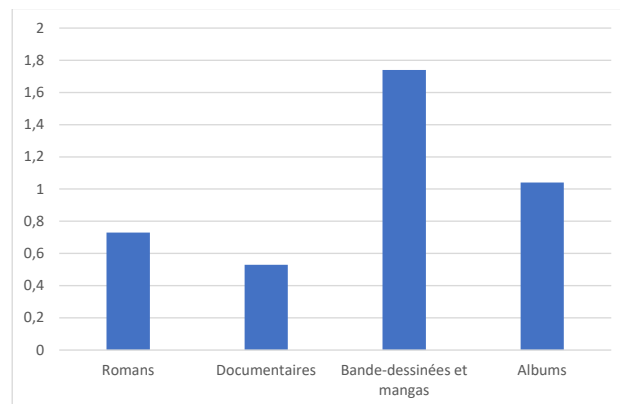
La catégorie « Documentaires » sort peu (dans son ensemble). Il conviendra d'ajouter d'autres indicateurs afin d'affiner l'analyse. A l'instar du secteur musique, le grand nombre de références crée un faible taux de rotation. Les clés sont le désherbage et un ciblage des acquisitions.



Secteur jeunesse

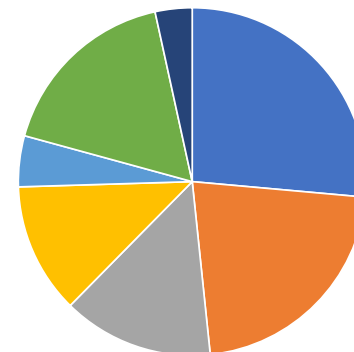


■ Romans ■ Documentaires ■ Bande-dessinées et mangas ■ Albums



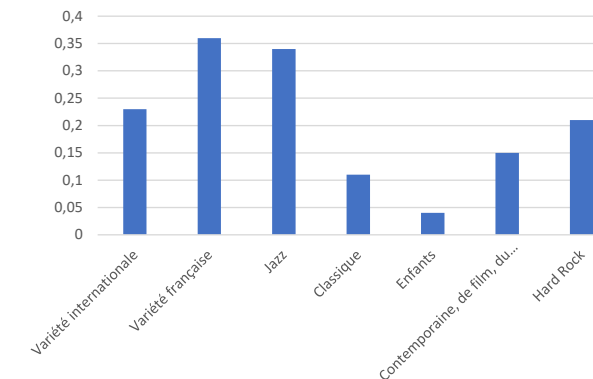
Secteur Musique

Pour 2022, la catégorie « Hard Rock » a été ajoutée. Des acquisitions en conséquence ont été effectuées en lien avec la programmation.

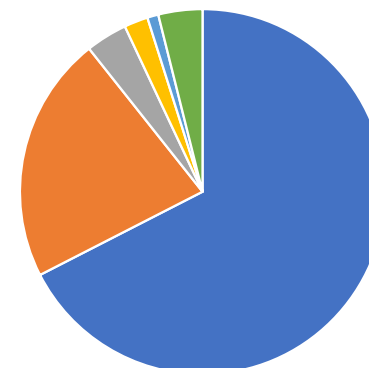


■ Variété internationale ■ Variété française ■ Jazz ■ Classique ■ Enfants ■ Contemporaine, de film, du monde, fonctionnelle ■ Hard Rock

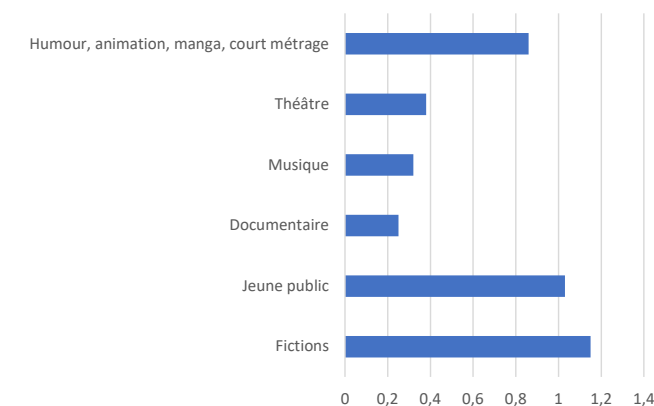
> Voir les chiffres de la médiathèque Robert - Cousin : [emprunts 2022](#)



Secteur vidéo



■ Fictions ■ Jeune public ■ Documentaire ■ Musique ■ Théâtre ■ Humour, animation, manga, court métrage



Dans le cadre de la politique documentaire à venir, les taux de rotation seront étudiés chaque année. Ils seront comparés aux chiffres de 2022, année étalon. Selon les cas, des mesures seront prises :

Désherbage, Hausse ou baisse des acquisitions, Questionnement de la nature des acquisitions, Questionnement sur la nature du support, Questionnement de la valorisation

Le public

		Médiathèque R. Cousin	CALL	National	Equipements 20000 à 39999 habitants
Public	Inscrits actifs	3 839	852	1 900	3 400
	Nb d'entrée	NR	6 870	37 600	66 800
	Taux d'inscrits	12,5%	9,5%	16%	12%
Prêts	Nb de prêt total	84762	20370	71200	137700
	Dont livres	66 349	NR	51 100	98 300
Portail	Tx d'équipement	SIGB	99%	75%	92%
	Fréquentation	2 800	NR	24 000	NR

Les chiffres mettent en évidence un nombre d'emprunts inférieur à la moyenne des établissements de même catégorie de strate de collectivité. Les emprunts de la médiathèque représentent 15 % du volume des emprunts réalisés sur le territoire de la CALL. Le nombre d'inscrits est supérieur aux moyennes nationales et des établissements équivalents.

Enfin, à l'offre documentaire s'ajoutent les prémices de la mise en réseau des équipements de la CALL et l'intégration des ressources numériques de la BNR (Bibliothèque Numérique de Référence) avec le soutien de la Médiathèque Départementale du Pas-de-Calais.

Objectifs du précédent programme d'établissement

Outil de prévention contre l'illettrisme

Pour répondre à cet objectif, deux actions ont été conduites par la médiathèque : le « babillage » qui ne s'adresse qu'aux enfants de moins de trois ans et le PEAC (Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle) pour les enfants de 2 à 11 ans et ce en lien avec les services de l'éducation Nationale. Le babillage est maintenant proposé une fois par mois, un samedi matin de 11h à 11h30. Il a trouvé son public et reçoit une huitaine d'enfants et leurs parents par séance. Depuis quelque temps, le babillage se déroule hors les murs, au Relais Petite Enfance et à la micro-crèche du centre socioculturel F.Vachala. Deux offres de PEAC sont proposées, l'une autour de la lecture qui cible les élèves de 4 à 7 ans et l'autre autour du cinéma et de la musique pour les 9/11 ans. D'autres actions ont été menées comme le Festival de l'arbre avec des services de la ville ou des partenaires extérieurs. Le prix Bulles en fureur touche des adolescents de 11 à 18 ans. Cette action

est une manifestation culturelle, d'ampleur nationale, autour de la bande dessinée. Son objectif est d'inciter les jeunes, notamment ceux pris en charge par les services et établissements de la protection judiciaire de la jeunesse, au plaisir de la lecture. Ayant comme vocation première de concourir à la lutte contre l'illettrisme et au développement de la lecture, les thématiques abordées dans les BD sont aussi des supports éducatifs pour échanger avec les éducateurs et encadrants sur des questions de relation à l'autre, de rapport à la loi, de santé et de citoyenneté. La médiathèque a également développé des actions culturelles en partenariat avec d'autres services par le prêt de documents ou par des interventions, tel que le service jeunesse et plus particulièrement Buisson en participant aux « journées de la trouille ».

Un lieu de « ressources documentaires »

La diversité des collections est un atout d'autant que les procédures permettent de proposer les nouveautés et l'actualité, ce qui contribue à la richesse et l'attractivité pour le territoire. Le budget d'acquisition de la médiathèque tend à soutenir le renouvellement des collections et à maintenir l'établissement à vocation structurante dans la moyenne des budgets par habitant des médiathèques de la CALL (2,26 € / habitant de la ville de Lens). Au développement de l'offre documentaire vient s'ajouter la mise en réseau des équipements de la CALL (depuis janvier 2021, suite à l'arrivée d'un coordinateur lecture publique, deux agents participent aux groupes de travail « politique d'acquisition » et « actions culturelles » pour une mise en réseau des bibliothèques qui le souhaitent, comme cela se fait déjà sur le territoire voisin de la Communauté d'agglomération d'Hénin-Carvin et l'intégration des ressources numériques de la BNR

(Bibliothèque Numérique de Référence) avec le soutien de la Médiathèque Départementale du Pas-de-Calais. Grâce au portail, les abonnés mais aussi les non abonnés peuvent découvrir les prochaines manifestations, les nouveautés en livre, CD et DVD. La médiathèque propose également des mises en valeur en rapport avec l'actualité ou les événements de la ville. Lors de l'inscription ou de leur renouvellement d'abonnement, un identifiant et un mot de passe sont communiqués aux usagés et non usagés. Une adresse mail est aussi sollicitée pour recevoir, avec leur consentement toutes les informations de la médiathèque. La mise en œuvre du portail permet également un accès aux ressources et aux informations de la médiathèque 24 heures sur 24. L'information s'est faite dans le respect de la loi concernant la RGPD (Règlement général sur la Protection des Données).

Un lieu de rencontre entre les ressources offertes en matière culturelle et les différents publics

Des actions culturelles sont également proposées durant la première semaine des petites vacances. Ces actions répondent toujours à un thème et permettent de découvrir divers artistes, comme l'action intitulée « dessiner à la manière de » ou « sculpter à la manière de », ou des thèmes plus larges comme les saisons, le cinéma... Des nouvelles actions ont été développées pour les personnes en situation de handicap. Ainsi une fois par mois, une action culturelle était proposée aux adultes du SAJ (Service d'Accueil de Jour) de Loison sous Lens, en relation avec les événements qui se déroulaient à la médiathèque (PEAC, exposition). Un agent se rend 1 fois tous les 15 jours à l'IME Malecot pour travailler avec les enfants autour du cinéma et réaliser une exposition.

Des animations conviviales favorisant la participation des usagers se sont développées telles que les soirées pyjamas, et les cafés lecture et musique venant compléter et valoriser les expositions, projections et conférences.

Les agents, pleinement acteurs de ces médiations culturelles, sont plus facilement identifiés par le public qui par la même occasion peut découvrir une facette méconnue du travail en médiathèque souvent résumé au prêt-rangement-enseignement et établir d'autres relations.

Un lieu de ressources sur des thématiques précises

L'art, le bassin minier le genre policier sont les trois axes forts choisis pour le précédent programme d'établissement. Sur la thématique du genre policier : le fonds s'est bien développé, accompagné par des actions à destination du public scolaire. Les fonds "art" et "bassin minier" sont encore à ce stade peu représentés.

Un outil de découverte culturelle innovant et proposant de nouveaux services en s'appuyant sur des nouvelles technologies

Le cybercentre implanté dans la médiathèque a évolué au fil du précédent programme d'établissement. L'agent en charge du cybercentre est à ½ temps sur la formation individuelle ou collective des usagers mais également des agents de la collectivité et à ½ temps référent du logiciel de gestion de documents. En partenariat avec la médiathèque, le cybercentre a organisé la fête de l'Internet. Le cybercentre ayant changé de fonctionnement, les postes informatiques en accès libre qu'il possédait ont été mis à la disposition du public.



POINTS PRIMORDIAUX D'ATTENTION

La gestion des collections :

La politique documentaire de l'établissement n'est pas écrite à ce jour. Le travail de diagnostic entamé grâce au PSCES permet une prise de recul engendrant la réflexion autour d'une véritable politique documentaire lisible et structurante. Entre autres indicateurs, le taux de renouvellement (4.90%) atteste d'une marge de progression importante.

Le numérique et le positionnement de la "Micro-folie"

La Micro Folie a été transférée en médiathèque récemment. Le service du Labo numérique, indépendant du fonctionnement de la médiathèque, a en gestion ce dispositif. La Micro Folie est un outil puissant au service du projet d'établissement et en termes de développement culturel. En s'appuyant sur le travail de co-construction réalisé au titre du PSCES et de la « feuille de route » élaborée par l'équipe du Labo Numérique, le maniement commun des outils (rendu possible via la mise en place d'une gestion partagée et la formation) et les projets transversaux permettront une utilisation optimale de la Micro Folie.



Le bâtiment

Le bâtiment a été inauguré en 1989. Depuis cette période, l'espace intérieur n'a pas évolué et par conséquent il correspond à d'anciens schémas d'usage de ce type d'équipement. Le mobilier est vieillissant. Les espaces extérieurs très peu investis. Même s'il est possible, l'accès PMR nécessiterait d'être retravaillé. Le bâtiment est enfin assez énergivore.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

PHILOSOPHIE GÉNÉRALE

" La fonction essentielle d'une bibliothèque est de favoriser la découverte de livres dont le lecteur ne soupçonnait pas l'existence et qui s'avèrent d'une importance capitale pour lui."

Umberto Eco
Écrivain (1932 - 2016)

> Voir le manifeste de l'IFLA - UNESCO
sur : abf.asso.fr

Le projet de la ville de LENS décline un enjeu, des axes de travail opérationnels en cohérence avec les transformations sociétales. Ouverte sur son environnement la médiathèque Robert COUSIN de demain devra alors se transformer en conséquence. L'évolution de la culture est quasi permanente et les médiathèques sont emmenées dans ce mouvement de transformation des pratiques et des lieux.

Quelques Paroles d'usagers de médiathèque pour nous guider sur les besoins de transformations :

« J'emmène mes petits-enfants jouer aux jeux vidéo et moi je lis le journal » Strasbourg. « C'est un établissement que j'aime beaucoup parce qu'il est très coloré, il y a de l'espace » Épernay « J'ai pris un rendez-vous pour l'ordinateur et je fais des jeux. Je peux aussi aller sur internet » Épernay « Je viens toujours le mercredi, je peux regarder des films, j'écoute de la musique et je fais mes devoirs » Épernay « C'est bien parce que je peux emmener des livres chez moi » Épernay.

▣ Le Manifeste de l'IFLA-UNESCO

Les orientations du présent projet sont basées sur le Manifeste de l'IFLA-UNESCO publié le 18 juillet 2022. Le rôle des bibliothèques est de participer à la réalisation d'une société du savoir en aidant les communautés à accéder à l'information, et en assurant la création et le partage des connaissances d'une manière équitable et inclusive. Cela implique une médiation proactive envers des publics nouveaux, le fait de tenir les communautés informées et conscientes de ce qui se passe, de s'approprier et de proposer l'accès à l'information locale, et d'offrir un libre accès à l'information scientifique dont la nécessité a été mise en lumière par la pandémie de Covid 19. Autre enseignement tiré de la crise sanitaire : l'importance de l'accès à distance aux ressources et aux services. Enfin, à travers leurs activités relatives à l'information, l'alphabétisation, l'éducation et la culture, les bibliothécaires sont des agents essentiels du développement durable qui contribuent à la construction de sociétés plus équitables, humaines et durables.

▣ La Loi du 21 décembre 2021

Pour la première fois, la Loi du 21 décembre 2021 dite loi « ROBERT » a donné un cadre législatif aux missions des bibliothèques, premier équipement culturel public et a confirmé :

- l'égal accès de tous à la culture, à l'information, à l'éducation, à la recherche, aux savoirs et aux loisirs et au développement de la lecture ;
- la liberté et la gratuité d'accès aux bibliothèques ;
- le principe de pluralisme et de diversité des collections ;
- l'importance de la politique de lecture publique comme la mise en réseau

> **Consulter la Loi Robert**
sur : abf.asso.fr

▣ La notion de Tiers-lieu

Le concept de Tiers-lieu est tiré de l'ouvrage "The great good place" de Ray Oldenburg. L'analyse montre l'existence de lieux tiers, par opposition aux lieux d'habitation et de travail : ces derniers se caractérisent par un isolement de l'individu, à l'inverse de Tiers-lieux, propices à nouer des relations sociales. La médiathèque fait potentiellement partie de cette catégorie de "Tiers-Lieu". Cet aspect va être amené à s'intensifier car les nouvelles orientations incluent fortement le développement de la médiathèque Robert Cousin en un lieu où la relation humaine, les échanges et la convivialité sont privilégiés.

▣ Attirer la jeunesse : du très jeune public au jeune adulte (0-25 ans)

La médiathèque a un rôle essentiel à jouer auprès des plus jeunes, et ce dès la toute petite enfance en donnant accès à la littérature jeunesse aux 0/3 ans et à leurs parents. Il s'agit alors d'aller chercher les publics là où ils sont, de s'appuyer sur les ressources existantes du territoire et de la collectivité (Centres Socio-culturels, Direction de la jeunesse, Direction des sports, CALL ...) et de construire un parcours du jeune usager/lecteur depuis la toute petite enfance afin d'influer sur la réduction des inégalités d'accès à la culture.

▣ Le réseau de lecture publique

La médiathèque de LENS se positionne comme tête de réseau dans le cadre du "Contrat Territoire Lecture". Sa réflexion autour du Projet Scientifique, Culturel, Éducatif et Social doit intégrer cette dimension et poser les bases de la future mutualisation avec les médiathèques environnantes.

▣ Intégrer les notions de numérique et de développement durable

La crise sanitaire liée au COVID19 a renforcé l'importance de l'accès aux supports dématérialisés. C'est notamment une proposition essentielle pour le public empêché. Ces contenus seront valorisés et leurs accès facilités et expliqués. Leur promotion se fera au même titre que les supports physiques. L'accès facilité se définira via l'accès aux ordinateurs, à l'imprimante 3D, au musée numérique, aux jeux vidéo, aux DVD, au visionnage de films en libre-service, à l'utilisation du wifi couvrant toute la médiathèque et la consultation des ressources de la Médiathèque Départementale. Aussi, les fonctions du portail seront repensées, son existence valorisée et son utilisation expliquée. De même, des actions de lutte contre l'illectronisme seront mises en œuvre. L'espace microfolie qui se trouve dans l'établissement est un atout essentiel dans le développement de cette proposition. Un programme commun d'actions avec le Labo numérique, sera élaboré dans ce sens. A tous les niveaux de réflexion, la notion de développement sera intégrée. Elle revêt les aspects de protection de l'environnement, de l'égalité femmes/hommes et du progrès social. La rénovation du bâtiment, l'achat des ressources, la programmation en tiendront compte.

L'enjeu majeur est donc de transformer la médiathèque Robert COUSIN au regard des évolutions sociétales et des ambitions politiques clairement annoncées avec comme première cible concernée « la jeunesse ». Trois axes de travail structurent alors la réflexion liée au projet culturel et scientifique. La médiathèque Robert COUSIN prépare sa transformation pour devenir :

- Un lieu de Vie
- Un lieu de Ressources
- Un lieu de Médiation

Chaque axe interroge la mobilisation et la connaissance des publics et particulièrement les jeunes publics et les adolescents, les postures professionnelles, l'aménagement des espaces et les relations entre les supports matériels, dématérialisés et immatériels et leur incidence sur la fréquentation des publics.

▣ Lieu de vie

Il s'agit d'imaginer et d'aménager les espaces pour favoriser les échanges entre les différents publics, et notamment les publics jeunes. En plus de sa mission première, la médiathèque devient un espace de loisirs, de détente pluri-générationnel où l'on peut venir regarder un film, écouter de la musique, jouer aux jeux vidéo, lire le journal, assister à un spectacle, discuter, s'informer et surtout avoir plaisir à revenir. Se rencontrer, se réunir et échanger de manière informelle dans des espaces conviviaux et cosy où l'on peut se restaurer un peu. Le parcours de l'utilisateur sera repensé en facilitant l'accès pour les familles et les enfants avec un accueil physique visible dès l'entrée, de manière à permettre à l'utilisateur de ne pas

s'y arrêter s'il le décide. « Tout dans l'aménagement, la signalétique et les postures professionnelles doit dire au public, sans l'écrire ou le formuler, qu'il est bienvenu » (concevoir et construire une bibliothèque, Ministère de la culture). Des propositions d'aménagements attractifs pourraient être le signe de cette volonté d'innovation (A l'instar d'autres équipements par exemple les arbres de Carvin, le toboggan de Brest). Le rez-de-chaussée sera propice aux échanges et consacré aux espaces intergénérationnels et à la jeunesse. Le 1^{er} étage proposera un espace plus silencieux, dédié notamment aux temps calmes de lecture et aux études.

Quelle base de travail pour ces aménagements ?

Étage : musique, cinéma, fictions et documentaires maths, histoire, physique, socio et espaces de travail. Au rez de chaussée : petite enfance (0/7 ans), fictions romans album mangas jeunesse, documentaires adultes et jeunesse par pôle documentaire (bricolage, cuisine, philo), presse, « cafétéria », micro-folie

Faciliter l'accès à toutes et tous : un enjeu du PSCES

La démarche inclusive guidera les transformations. Tout obstacle ou frein à l'accès physique doit être identifié afin d'y remédier. De même pour les freins psychologiques tels que l'illectronisme ou l'illectronisme. Le chemin vers la médiathèque et son entrée devront être facilement identifiables. Des solutions "pratiques" seront proposées pour faciliter la visite du lieu. La pertinence des temps d'ouverture au public sera interrogée car la question à l'adaptation au rythme de vie des habitants se pose. Les publics de la médiathèque pourront ainsi se diversifier. Étendre le week-end et durant les pauses méridiennes (en gardant une amplitude horaire stable) sont des options à intégrer dans cette réflexion.

▮ Lieu de ressources

Il ne s'agit plus de proposer un savoir aux usagers, mais de se rapprocher d'eux pour connaître leurs besoins. Par exemple, les nouvelles technologies vont dans ce sens et permettent aux usagers de se familiariser avec les outils numériques et ainsi de réduire les inégalités d'accès. Il s'agit de trouver un nouvel équilibre entre les ressources numériques riches et incontournables aujourd'hui, les ressources immatérielles (savoir des professionnels) et matérielles (les supports).

Afin de gérer de manière optimale et en toute transparence les collections, une charte documentaire sera rédigée. Elle décrira le circuit du document et permettra de garantir la pluralité et l'équilibre des contenus. Elle intégrera les éléments contenus dans la charte du réseau de lecture publique de la CALL. Le renouvellement des fonds sera spécifié dans son taux et ses caractéristiques, notamment ceux liés au désherbage. Les usagers seront invités à livrer leurs avis sur les supports et contenus. Les bibliothécaires réfléchissent actuellement à la mise en œuvre de tout procédé permettant de les recueillir, la question devant évidemment et également être travaillée pour le public potentiel et le non public.

Dans cette dynamique de ressources, plusieurs facteurs « invisibles » mais qui participent à la pleine expression d'un « Tiers-lieu » seront à mettre en exergue et à valoriser :

- les savoirs des professionnels par l'activité principale de médiation
- les connaissances et l'expérience des agents pour donner envie aux personnes de revenir à la médiathèque
- l'innovation dans la relation aux publics pour améliorer la convivialité, le confort des personnes afin de susciter l'envie de s'attarder et de revenir en tenant compte, dans la réflexion, des publics qui ne fréquentent pas la médiathèque
- la réflexion sur l'ensemble des postures d'accueil pour déclencher l'envie d'y revenir
- la dynamique portée par la CALL pour partager les retours d'expériences et les pratiques professionnelles concernant la participation des publics notamment...



▮ Lieu de médiation

La médiation est la capacité de pouvoir se positionner au niveau de l'utilisateur pour répondre efficacement à ses demandes sans préjuger de ses intentions. Accompagner la rencontre entre les publics et la culture sous différentes formes (discussion, spectacle, lecture à voix haute ...) et avec différents supports (livres, vidéo, œuvres d'art, partitions de musique ...). L'installation d'un système automatique de prêt en lien avec le projet de réseau de lecture publique de la CALL, permettra aux usagers de pouvoir être accompagnés plus efficacement dans leur visite. En effet, les agents de la médiathèque dédiés initialement aux tâches de prêts et de retours, pourront de ce fait être pleinement concentrés sur des missions d'informations et de conseils vis-à-vis des usagers. La posture de l'agent concerné devra donner le signal d'une parfaite disponibilité en ce sens.

Aussi pour répondre aux exigences actuelles, le règlement intérieur sera réécrit (impression des documents, utilisation des outils numériques, accès, convivialité, ...). En premier lieu, la programmation sera travaillée dans le sens d'attirer les publics ciblés en priorité : la jeunesse, les publics éloignés et empêchés. Le « hors-les-murs » sera utilisé en s'appuyant sur les entités-relais. La communication en médiathèque est un élément clé qui intègre la promotion valorisation, la médiation et l'animation. Une attention particulière y sera apportée en lien étroit avec la Direction de la Communication de la collectivité. La médiathèque sera le lieu d'apprentissage de la citoyenneté offrant aux usagers, notamment aux jeunes, la possibilité de s'ouvrir au monde grâce aux outils numériques et au développement des actions socioculturelles. Le rôle de la médiathèque Robert COUSIN qui concerne le cœur de ville et les quartiers prioritaires, va considérablement s'élargir par la transformation des postures professionnelles, la mise en œuvre du projet culturel et scientifique et l'adaptation des lieux qui en découlent. Le projet culturel et scientifique permet de poser les conditions de mutualisation avec d'autres services de la ville et les villes de la CALL, notamment par son inscription dans le « Contrat territoire lecture » en tant que tête de réseau. Il s'agit alors de repenser intégralement l'offre de services proposée aux usagers pour agir en adéquation avec leurs attentes et leurs besoins.

A compter du second semestre 2019 une veille politique et des réunions de travail se sont déroulées afin d'identifier les difficultés, décliner les ambitions. Le 19 septembre 2019 a eu lieu à la médiathèque la première réunion de travail autour du projet d'établissement. Trois thématiques fixées par la municipalité ont été présentées par l'élue à la Culture, à l'ensemble de l'équipe : un lieu de vie, un lieu de ressources et un lieu de médiation. Trois groupes ont été constitués par la directrice des Affaires Culturelles et du Patrimoine et par la directrice de l'établissement, autour des trois axes définis. Les agents de la médiathèque y sont représentés de manière équitable et équilibrée. Chaque groupe a été invité à dessiner les contours de la thématique confiée, à identifier les pratiques existantes et à projeter de nouvelles perspectives. Ces trois groupes ont travaillé activement en se réunissant régulièrement. Il en est ressorti les atouts et les faiblesses de la médiathèque. Puis ces trois groupes ont programmé des visites de différents sites, comme la médiathèque de Carvin, l'estaminet de Grenay, l'office de tourisme, le Louvre-Lens Vallée...

L'ensemble des agents de la médiathèque accompagné du responsable de la Direction des Systèmes d'Informations sont allés visiter la médiathèque de Valenciennes, nouvellement rénovée. Toutes les visites ont permis aux agents de se projeter et d'imaginer la médiathèque de demain. La méthodologie appliquée a permis l'investissement de chaque agent et a favorisé une cohésion de groupe. Les différents pôles étant représentés dans chaque groupe, des agents qui jusqu'alors n'avaient pas l'habitude de travailler ensemble, ont eu l'occasion de le faire. Chaque agent a été force de proposition. Tous se sont appuyés sur leurs expériences, leurs connaissances des us et coutumes des usagers... Cette organisation a été l'opportunité pour chacun de découvrir le point de vue de ses collègues et a ouvert des perspectives de travail en commun plus nombreuses et fructueuses. Ce travail a été réalisé dans le respect de chacun. La visite des structures en autonomie des groupes a été fort enrichissante. Ces visites organisées volontairement hors présence de la hiérarchie, a permis aux agents de prendre des initiatives. La variété des lieux visités a donné aux agents un large point de vue sur ce qui se fait en matière d'innovation, de fonctionnement en réseau, d'animation et d'accueil. Par ailleurs, la rencontre

avec d'autres professionnels de bibliothèques est toujours très instructive et formatrice. Il apparaît dans la visite des différentes structures que chacune opte selon ses moyens pour une diffusion de la Culture, comme par exemple la médiathèque de Carvin ou le Louvre Lens Vallée avec un équipement tourné vers l'avenir, la médiathèque-estaminet de Grenay, du fait de l'intégration de plusieurs services à la population, est une bibliothèque « troisième lieu », lieu de convivialité, de rencontres, d'échanges, d'étude, un lieu d'apprentissage des règles des comportements sociaux pour un mieux vivre ensemble. Elle permet de plus aux usagers d'accéder à une offre documentaire, des services, des actions visant à l'apprentissage de l'autonomie et de la responsabilité, ou encore des associations souhaitant faire revivre leurs quartiers par le biais d'activités en direction des habitants. Les agents et la direction en ont retenu des idées neuves tout en concluant que la médiathèque Robert Cousin, quoique vieillissante, à l'heure du fleurissement de nouveaux établissements sur le territoire de l'agglomération, possède de nombreux atouts pour trouver sa place dans le paysage culturel actuel et futur.

MISE EN ŒUVRE DU PSCES

"Si vous voulez que vos enfants soient intelligents, lisez leur des contes de fées. Si vous voulez qu'ils soient plus intelligents, lisez leur encore plus de contes de fées."

Albert Einstein
Physicien (1879 - 1955)

📅 Jours et horaires d'ouverture

Dans le but d'accueillir le public le plus large possible, notamment les familles et la jeunesse, les horaires et jours d'ouverture nécessitent des aménagements et des modifications. Un comptage des entrées sur une courte période (pas de système automatique), complété par l'étude des emprunts sur une année, a permis d'analyser la fréquentation selon les créneaux et les jours. Des créneaux moins fréquentés vont être raccourcis afin d'abonder en heures de nouveaux créneaux d'ouverture, ainsi la médiathèque proposera :

- des créneaux d'ouverture sur la pause méridienne des mardi et jeudi en conservant celui du samedi. De nombreux étudiants et lycéens prennent leur pause déjeuner à proximité de la médiathèque. Communication et médiation ciblées, inciteront ce public à profiter des lieux et par la suite à en faire une habitude grâce à l'accueil optimal et chaleureux qui sera réservé. De même, un travail de communication auprès des personnes travaillant sur LENS sera effectué.

- des ouvertures lors des « dimanches festifs ». L'ouverture d'un dimanche sera conjuguée avec une programmation événementielle transversale, ex : « La constellation imaginaire », programme d'arts de la rue avec « Culture commune » en juin, fête de la Sainte Barbe en décembre...

Ce nouveau fonctionnement évoluera en fonction des taux de fréquentation constatés. En effet, la captation de nouveaux publics notamment, peut modifier le besoin. Une évaluation sera effectuée dès la fin de la 1ère année de mise en œuvre du PSCES. Dans le but d'assurer une couverture optimale des services des médiathèques du territoire, l'éventuelle refonte des horaires sera également à questionner dans le cadre des réflexions du réseau de lecture publique. De même, les horaires d'ouverture des espaces médiathèque et micro-folie vont tendre vers l'uniformisation.

📌 Horaires actuels

Médiathèque :

Lundi : 10h à 12h et de 13h30 à 18h

(multimédia fermé le lundi)

Mardi : 10h à 12h et de 13h30 à 18h

Mercredi : 10h à 12h et de 13h30 à 18h

Jeudi : (fermée le matin) 13h30 à 18h

Vendredi : 10h à 12h et de 13h30 à 18h

Samedi : en continu de 10h à 18h

Horaires adaptés pendant les vacances d'été.

Micro-folies :

Du lundi au vendredi de 14 h à 18 h

📌 Conditions d'accueil

L'accès et la consultation sont gratuits et libres pour toutes et tous. Seule l'utilisation d'internet est contrainte par une inscription aux services de la médiathèque. L'inscription à la médiathèque est gratuite pour tous les habitants et ce depuis une délibération du conseil Municipal en date du 10 novembre 2021. Installation d'une boîte retours extérieure.

📌 L'entrée

Une signalétique extérieure permettra de mieux identifier le bâtiment et son entrée. L'entrée devra diriger vers la « ZAC centralité », quartier en pleine mutation comme évoqué précédemment. Dans ce nouveau périmètre d'attraction multiple, la médiathèque se positionnera comme l'établissement culturel s'adressant à tous. Sa visibilité doit être immédiate et son accessibilité facilitée. Dès l'entrée, un écran visible de l'extérieur diffusera la programmation de la ville et de la médiathèque. Un travail sera également mené pour étudier la mise en place de portes automatiques et l'implantation d'un système de comptage et anti-vol. Des parkings de stationnement vélos/trottinettes et l'installation de casiers, faciliteront les visites. Dans le cadre du projet culturel global, un parcours du cœur de ville vers la médiathèque et ensuite vers le Louvre-Lens, va être imaginé avec les habitants. Ce parcours pourrait ainsi être ponctué par des sculptures réalisées avec des CD désherbés. Par la suite, le chemin pourrait aussi être agrémenté d'histoires locale, patrimoniales, architecturales... accessibles via le téléphone portable.

📌 L'accueil

L'installation du prêt automatique (RFID) permettra de dégager du temps pour l'information, le conseil et les animations à destination des usagers. Le temps des bibliothécaires sera davantage utilisé pour le cœur de métier, à savoir le conseil aux usagers et plus largement le lien humain.

📌 Le forum

Dans le hall actuel, l'esthétique est marquée, la pièce est de forme ronde. Ces caractéristiques structurelles lui confèrent une identité intéressante, qui permettra de souligner l'identité de la médiathèque aux yeux des usagers et au sein du réseau de la CALL. La banque d'accueil sera supprimée au profit d'un lieu convivial propice aux échanges et à la détente. On l'appellera « Forum ». Pour ce faire, des fauteuils, tables basses, seront installés, l'utilisateur pourra y trouver de quoi grignoter et se désaltérer. Des présentoirs légers et amovibles accueilleront la presse, ainsi qu'une sélection bibliographique et multi-supports répondant à l'actualité. Des événements de type conférences et débats sur des sujets d'actualité y seront proposés. Les associations pourront échanger, valoriser leurs actions et bénéficier de créneaux pour leurs activités. Le remplacement de la banque d'accueil sera effectué par l'installation de bornes légères d'information. Elles seront positionnées dans les différents espaces de consultation. Un bureau permettra les inscriptions et sera agencé de manière à assurer la confidentialité.

📌 La présentation des collections et les différents espaces de consultation

Le décroisement et l'aération des espaces doivent guider le nouvel aménagement. L'espace micro-folie fera partie intégrante des espaces de la médiathèque : les espaces doivent ainsi communiquer entre eux, le mobilier et les couleurs signifiant visuellement cette continuité. Les rayonnages seront abaissés afin d'atténuer l'effet « mur de livres » et améliorer l'accessibilité. Certains rayonnages seront arrondis afin de casser la linéarité, caractéristique des bibliothèques classiques. La modularité sera privilégiée. Ce changement de mobilier facilitera l'entrée de la lumière. Dans les différents espaces, des présentoirs permettront la mise en valeur des nouveautés ou des sélections multi-supports liées à l'actualité. Des écrans permettront la diffusion de la programmation et des coups de cœur. Des espaces intergénérationnels seront créés afin de faciliter la fréquentation des familles, (ex : littérature jeunesse à proximité des documentaires adultes).

Actuellement, les tons de gris et marron prédominent. La couleur fera son entrée dans tous les espaces et permettra de les différencier.

Des espaces répondront à différents usages :

- > Espace de détente, confortables, agrémentés de fauteuils, canapé, tables basses, lumières tamisées et liseuses
- > Espace de travail avec tables classiques et chaises, tables et tabourets hauts, lampes de bureau
- > Espaces « semi-ouverts » et confortables de consultation pour tous âges. Équipés de casques et écrans.
- > Espace ludothèque avec jeux de société et jeux vidéo
- > Ces différents espaces seront équipés de prises pour recharge des téléphones et ordinateurs



Le « mini-monde »

Pour la petite enfance, un espace confortable avec gradinage, coussins, petits fauteuils, tapis colorés, luminaires adaptés, sera décoré aux couleurs d'un « mini-monde » imaginé par les bibliothécaires. Il pourra être séparé du reste des espaces par des parois modulables, le temps des « heures du conte » ou « babillages ». En dehors, il sera accessible librement.

Les extérieurs

Aujourd'hui, les extérieurs se composent de : un espace vert contournant le bâtiment, un patio, une terrasse au 1^{er} étage et un parvis agrémenté d'un gradinage. Ces lieux ne sont plus utilisés. Les espaces verts : seront délimités par des barrières légers et esthétiques afin d'assurer la sécurité des usagers face à la route et de permettre la consultation. Des assises, aires de jeux pour enfants pourraient être installées afin de proposer un usage intergénérationnel.

Le patio : pourra accueillir des expositions visibles depuis l'intérieur de la médiathèque, du public pour des séances musicales, de lecture à jauge limitée. Une réfection du sol est à prévoir en ce sens.

La terrasse : sera un espace de consultation agréable avec une vue intéressante sur le quartier réhabilité.

Le parvis : servira de lieu extérieur pour des animations en spectacle vivant telles que danse hip-hop, concerts.

La diffusion du son

Un système de diffusion du son différencié sera installé au niveau du forum et du jardin. L'espace sonothèque en est déjà pourvu. Ceci permettra la sonorisation des événements et l'accompagnement musical des activités et du quotidien sur des créneaux spécifiques ou à la demande. L'achat d'un système de diffusion du son mobile sera prévu pour les événements « hors-les-murs » et le parvis.

Développement durable

Les travaux de réaménagement ainsi que les achats seront effectués dans l'objectif d'une atteinte sur l'environnement réduite à son maximum.

LES COLLECTIONS

La charte documentaire

La Charte documentaire est un document de communication général qui s'adresse au grand public. Elle donne la définition générale de la bibliothèque dans la collectivité et le cadre dans lequel se déploie la politique documentaire. Elle aborde les collections, les publics, leurs besoins, le réseau... La Charte documentaire est déclinée en politique documentaire. Il s'agit d'un document à usage interne beaucoup plus détaillé qui comprend la politique d'acquisition ; la politique d'accès, de circulation et de médiation ; la politique de conservation et d'élimination des documents. Elle est accompagnée d'outils formalisés notamment les fiches domaines (vade-mecum et outils statistiques multiples) favorisant l'évaluation et la prise de décision. Il mettra en place des indicateurs quantitatifs et qualitatifs de gestion. Ces indicateurs permettront notamment de cerner la réalité des taux de rotation, l'âge médian, le taux d'emprunts et de représentativité... réfléchir au renouvellement des supports.

Renouvellement des collections

En 2023, le fonds CDs très volumineux a été désherbé en partie. En effet, sa place prépondérante au sein des collections n'a plus lieu d'être aussi importante, l'usage des CDs étant de moins en moins courant. A contrario, en 2024, le disque vinyle va faire son entrée dans les collections. A cet effet, une platine sera intégrée aux espaces pour écoute. De même et en lien avec le Labo numérique, l'acquisition de jeux vidéo destinés aux prêts, est actuellement à l'étude ainsi que la possibilité d'emprunter des consoles. Par la suite et de manière générale, un questionnement sur les usages et par conséquent le renouvellement des supports, sera régulièrement posé.

Valorisation des collections

L'organisation dans l'espace et l'achat de mobilier adapté permettra la mise en valeur des nouveautés, coups de cœur usagers et bibliothécaires et présentations thématiques. Une signalétique efficace et attrayante sera proposée et est en cours de réflexion au sein du réseau. Toutes les actions de médiation déclinées dans la partie du projet prévue à cet effet, permettront le lien entre les usagers et les œuvres.



Participation des usagers

Les comités de lecture, le cahier de suggestions, les rencontres et échanges avec les partenaires extérieurs tels que les centres socio-culturels et la maison des jeunes sont autant de vecteurs à prendre en compte dans les envies et besoins de la population. Les suggestions seront acquises si elles répondent aux principes de la charte documentaire et en fonction du budget.

Réseau de lecture publique de la CALL - généralités

La ville de LENS est engagée dans une démarche de mise en réseau des 27 médiathèques de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin. A terme, près de 600 000 documents seront disponibles et un abonnement unique permettra d'accéder à l'ensemble des ressources numériques et physiques. Un catalogue en ligne commun permettra la consultation et la réservation de documents.

▮ Spécificités de contenu dans le cadre du réseau de lecture publique

Des thématiques spécifiques ont été identifiées lors du projet d'établissement précédent. Elles répondent à l'environnement culturel, historique du territoire :

Actions :

- La présence du LOUVRE-LENS a fait émerger la nécessité d'un fonds conséquent sur l'ART. Celui-ci est doit être davantage représenté, une attention particulière doit être apportée à son développement en lien avec le centre de ressources du LOUVRE-LENS et l'Ecole d'art.
- L'importance de la conservation et de la valorisation du bassin minier a fait de l'histoire local, une science noble à développer et à valoriser. L'existant est faible mais tend à se multiplier. Il faut s'appuyer sur la Mission Bassin Minier et activer le réseau des historiens locaux.
- Depuis 25 ans, l'existence de l'événement "POLAR LENS", tend naturellement vers la constitution d'un fonds volumineux sur le genre littéraire du polar. La valorisation doit être appuyée par des rendez-vous réguliers tout le long de l'année comme des rencontres d'auteur.e.s.

Dans le cadre du diagnostic effectué pour le PSCS, une thématique - particulière s'ajoute :

- En effet, le fonds Jazz important créé avec l'usage et sa valorisation via la programmation musicale, les expositions et les conférences, font de cette catégorie musicale un particularisme de qualité.

MÉDIATION

▮ Vers la jeunesse

Le très jeune public (0-3 ans)

Les enjeux sont la découverte et l'appropriation du livre, l'éveil et l'apprentissage du langage.

Actions :

- Les séances mensuelles de "babillages" in situ et "Hors-les murs"
- La création d'un espace dédié ("mini-monde")
- Projets ponctuels communs avec les partenaires relais: crèches, relais petite enfance, centres socio-culturels
- Inscription au festival "Tiot loupiot"

Le jeune public (4-12 ans)

Les enjeux sont l'apprentissage et le développement de la lecture et des goûts personnels, l'éducation à l'image, l'appropriation du numérique.

Actions :

- Heures du conte, séances bimensuelles
- Séances de lecture événementielles in situ ou "hors-les-murs": soirées pyjama, siestes contées
- Événementiels en transversalité avec les services jeunesse et sports.
- En partenariat avec le « Louvre-Lens » : Balade contée
- Animations pendant les vacances scolaires mêlant supports et ateliers manuels
- PEAC : parcours pluriel (livres, vidéo, musique) et sur différentes thématiques. Par ex : dans le cadre de « POLAR LENS », fabrication de films d'animation, également à destination de l'IME
- Développer le maniement des outils numériques et s'approprier l'image de soi. Projet vidéo : « Autour de la création et de la captation d'images ».
- Inscription au festival « Tiot loupiot »

Les adolescent.e.s et les jeunes adultes

Les enjeux sont de capter, fidéliser et répondre aux problématiques liées au numérique.

Actions :

- Mise en place de comités de lecture avec le Louvre-Lens. Tous les 2 mois.
- Développer d'autres propositions événementielles ou projets, ex : lien avec Buisson (ex: micros rebelles), miser sur le partenariat associatif...
- Introduction de pauses méridiennes. Accompagner ces temps via la valorisation de supports adaptés aux âges, la visite d'expositions, l'utilisation du numérique.
- S'appuyer sur les établissements scolaires

▮ Lutter contre les barrières physiques, psychiques et sociales

Le public « empêché »

Il s'agit de toute personne n'étant pas en capacité de se déplacer en médiathèque.

Actions :

- Développer le numérique, communiquer sur l'existant et expliquer l'utilisation
- Mise en place du "Portage à domicile", en lien avec le CCAS et les centres socio-culturels
- Mise en place de malles avec animations pour les "EHPAD" et le centre hospitalier
- Accueil du SAJ (Service d'Accueil de Jour) sur des créneaux spécifique
- Formation des agents à l'accueil des publics porteurs de handicap
- Etude des moyens techniques pour adapter l'environnement aux différents handicaps (boucle magnétique par ex.)

Le public du champ social

Les enjeux sont d'aller chercher ces publics avec des propositions innovantes et de persister dans l'offre et de repérer les difficultés liées à l'illettrisme et à l'illectronisme.

Actions :

- Programmation "Hors-les-murs" dans les entités relais: centre socio-culturels, CCAS
- "Pass numérique" et intervention de "France services"
- Fonds "Facile A Lire" et "Français Langues Etrangères", en cours de développement. Améliorer leur accessibilité et animer.

Le non public

Par non public, il est entendu toutes les personnes non représentées par les catégories énumérées ci-dessous, qui ne viennent jamais en médiathèque.

Actions :

- Améliorer la communication générale
- Cibler la communication auprès des professionnels, des institutions lensoises... en passant par exemple par les comités d'entreprise.
- Créer un questionnaire permettant d'identifier les éventuels manques si de nombreux retours sont exprimés en ce sens.

Le vivre-ensemble

La médiation sera rendue plus facile grâce à l'installation de la RFID. La programmation tendra vers des propositions intergénérationnelles et plurielles :

Actions :

- Abandon des tâches d'emprunts et de retours (installation de la RFID) permettant aux agents de mieux accueillir, informer et conseiller
- Les cafés : littéraire, musicaux, autour de l'image...
- Les conférences musicales
- En lien avec le « Musée numérique » : « Une œuvre dans mon filet »
- Partenariat associatif
- Accueil de bénévoles dans le cadre de leur « savoir - faire »
- Débat-conférence autour du numérique

- Programmation musicale en lien avec le Colisée
- Installation d'une grainothèque
- Installation d'un piano numérique
- Valorisation musique classique en lien avec autres contenus et/ou supports, par ex. vidéo, numérique, expo, sieste musicale... voir lien avec le Conservatoire
- Expositions
- Diffusion sonore dans l'espace détente + espaces extérieurs

A noter, l'installation prochaine du cinéma « art et essai », au sein de la ZAC centralité, les Réflexions sur les liens à établir sont d'ores et déjà en cours.

La citoyenneté

Il s'agit de favoriser la connaissance autour de l'actualité et des grands faits de société et au-delà de permettre aux échanges de s'engager et d'initier les débats. Dans le cadre de temps forts, des programmations plurielles et transversales seront proposées autour de thèmes comme l'égalité femmes/hommes, le harcèlement scolaire, l'environnement,...

LES RESSOURCES HUMAINES

EFFECTIF AU 04.12.2023					
Cat	Filière	Nombre	ETP	Expérience en animation / médiation	En absence longue durée
A	Administrative			Directrice expérience	
	Culturelle	1	1		
	Technique				
B	Administrative	2	2	Agent animateur Et 3 agents actions culturelles classes et IME	
	Culturelle	3	2.7		
	Technique				
C	Administrative	5	5	4 agents avec expérience en actions culturelles	1
	Culturelle	1	1		
	Technique	4	4		
Total		16	15.7		

A noter : 2 agents du service Labo numérique qui sont en charge de la micro-folie.

Le nouvel organigramme est construit en fonction des objectifs du PSCEs.

Il est organisé autour de 5 secteurs animés par un agent de catégorie B référent : l'image, le son, l'action culturelle, actualité et presse, la littérature. Le secteur spécifique du numérique, en lien notamment avec la micro-folie, est sous la responsabilité directe de la direction. La partie strictement "accueil" disparaît dans la mesure où il s'agit d'une mission transversale chacun des agents devant porter une partie de cette fonction, tout particulièrement au regard des enjeux de relation aux publics portés par le PSCEs.

Formation et veille documentaire

Le CNFPT, le département, "Lis avec moi" proposent des formations dans le domaine des médiathèques. Le plan de formation reprendra les besoins de connaissances et de compétences pour atteindre les objectifs fixés dans le cadre du PSCEs, notamment dans le domaine du numérique, des postures d'accueil, de la programmation et de la médiation à destination des publics spécifiques. La veille documentaire est constante sur les domaines des acquisitions, elle est accompagnée de comités de lecture pour les professionnels.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Janvier/Août 2024

- ▣ Délibération du Conseil Municipal visant à l'adoption du PSCES, et des chartes documentaire et de coopération CALL (Réseau de Lecture Publique).
- ▣ Rédaction des documents de déclinaison de la charte documentaire
- ▣ Études de faisabilité sur l'acquisition de mobiliers et de travaux de rénovation/embellissement.
- ▣ Planification des actions du PSCES et mise en œuvre opérationnelle.

CONCLUSION

L'implication des bibliothécaires ainsi que l'application rapide, encadrée et suivie des réponses opérationnelles, donneront un nouvel élan à la médiathèque Robert COUSIN. Une planification des actions et leur évaluation régulière permettront l'ancrage progressif de l'établissement dans son temps et dans son environnement. L'intention principale de ce chemin balisé est de devenir le premier établissement culturel s'adressant à l'ensemble de la population, le bien commun à toutes et tous, en constante (r)évolution.

